

La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VL. XXX.

MONTREAL, BAS-CANADA, SAMEDI MATIN, 5 DECEMBRE 1857.

No. 33

Regardez ci-bas.

LE Soussigné a actuellement en main pour vendre, à BON MARCHÉ et à des termes raisonnables, avec des titres incontestables, les propriétés suivantes, à savoir :

1. maison en brique, à deux étages, située sur la Place Jacques-Cartier. Une très-belle place d'affaires.
2. magasin et résidence en pierre de taille, à trois étages, situés rue Ste. Marie, faubourg Québec.
3. maison de briques, à deux étages, rue Perthuis à l'intersection de la rue St. Denis, (16 résidences) rue Sydney.
4. maison en bois, à deux étages, rue St. Nicolas Tolentin, près la rue Craig.
5. maison, à un étage, rue Panthéon, Côte à Barron.
6. terrain à l'Exposition, 70 acres.
7. ferme au Dépot de Beloit, 120 acres.
8. ferme à St. Hyacinthe, 110 acres.
9. 310 lots pour bâtir, situés rue Université, rue Sherbrooke, rue Drummond, rue Cadieux, rue St. Denis, rue St. Charles Borromée, rue Bletney, rue Leclaire, rue St. Catherine, rue Richmond, rue Guillaume, rue du Cimetière, rue McCord, rue Thomas, rue Craig, rue St. Constant, rue Bonaventure, rue Gain et King.

—USUEL—

20 lots de Villa, situés vis-à-vis la résidence du Sheriff Boston, Ste. Catherine, derrière la montagne, de 2, 3, 6 et 8 acres, chacun. Ces lots sont à bon marché et le paiement se fera dans huit ans.

2000 acres de terre dans les Townships de l'Est, Tingwick, Nelson et Inland.

Les personnes qui désirent acheter feront bien de s'adresser à moi, comme j'ai toujours en main un grand nombre d'affaires à transiger.

Pour la description et les prix, s'adresser à J. E. GUILBAULT, Agent et Directeur du Jardin Zoologique de Montréal.

18 mai

A VENDRE.

UN moulin à scie à vapeur de la force de 30 chevaux en bon condition avec un lot de terre No 31 au 7e rang du township d'Acton de la concession de 12 arpents de front sur 28 de profondeur bien garni de bois franc, avec une bonne maison sur le lot. Pour les conditions s'adresser à DENIS LEDUC, Rue Ste. Elisabeth No 48 Montréal.

Cercueils de toutes grandeurs.

A VENDRE

Corbillards prêts à toutes heures, avec un ou deux chevaux.

LES SOUSSIGNÉS

No. 133 et 135 Rue St. Paul.

MARCHANDISE SÈCHES, ÉPICERIES, MOULANGES FRANÇAISES, PÂTISSERIES À MÂLLANGES, TOILES À BLUTTER.

E. HUDON FILS & Cie.

14 mai

EDOUARD FONTAINE,

BARBIER, RASEUR, COUPEUR DE CHEVEUX, ET TEINDRE LES CHEVEUX.

Tient sa résidence au "Montreal House," place de la Douane, où on le trouve constamment à toute heure depuis 5 heures A. M. jusqu'à 8 h. P. M., ainsi que le Dimanche depuis 5 h. A. M. jusqu'à 8 h. A. M.

Four rasoir, six sous; couper les cheveux 15 sous, la tête 15 c.

28 nov.

THE Provincial Insurance Company.

Capital souscrit £496,520
Capital payé £9,714 1s

Président..... J. S. HOWARD, Esq.
Vice-Président..... Hon. J. H. CAMERON, M. P.

DIRECTEURS :

George Crawford, Esq., M. P.; Hon. J. H. Cameron, M. P.; A. M. Clark, Esq., M. D.; John Arnold, Esq.; J. S. Howard, Esq.; E. F. Whittmore, Esq.; George Duggan, Esq., Esq.; Capt. P. Wallace; Hon. W. B. Robinson, M. P.; John Cameron Esq.; Duncan Macdonald, Esq.

Gérant..... Edw. Taylor Dartnell, Esq.
Inspecteur des Agences, E. H. Whitmarsh, Esq.

BANQUES:—Toronto—City Bank of Montreal, New-York—M. Duggan, Sherman & Cie.
Soliciteurs..... MM. Duggan & Burns.

BUREAU PRINCIPAL—RUE TORONTO, TORONTO.

Agent de Montréal, par le Département du Feu—J. L. BRADLEY, ci-devant Comptable de la Banque du Peuple. Bureau, rue St. Sacrement, au-dessus du Bureau de l'Assurance Mutuelle.

Agents pour les Risques de la Marine intérieure: MM. Mills, Mattice & Cie.
Soliciteurs pour le Bas-Canada:—MM. Torrance & Morris.

LES personnes qui auraient intention de s'assurer à cette Compagnie, sont priées d'examiner les avantages qu'elle offre.

Les Assureurs ont toutes les sûretés possibles dans cette Compagnie, par le Capital très-considérable, qui se trouve souscrit par les propriétaires les plus riches du Haut-Canada, ce qui met cette Compagnie dans une position tout aussi solvable et respectable qu'aucune des Banques de la Province.

£240,000, etc. de capital sont souscrits par de riches propriétaires de la partie Centrale du Haut-Canada, ce-départ de Toronto jusqu'à Port-Hope; ce qui fait que l'on peut dire que cette Compagnie est sous tous les rapports une Compagnie Provinciale.

Les Actionnaires sont tous résidents dans la province et très bien connus de la société; il y a de leur intérêt que les affaires de cette Compagnie soient conduites avec prudence et économie.

Cette compagnie a éprouvé des pertes assez considérables ces années dernières; mais après avoir rencontré ses obligations elle aura indépendamment de son revenu annuel—lequel a supporté l'année dernière la somme de £20,000—un surplus de £15,826 courant, exclusif de la balance du capital souscrit, qui n'est pas encore payé et qui est de £374,979 19 c., ou de \$1,499,919, 80 piastres.

La Compagnie a cent dix-neuf agences en opération et fait des affaires très considérables dans toutes les parties ouest du Canada.

Son taux est aussi bas qu'aucune des Assurances de la province.

Les réclamations contre elle seront promptement payées lorsqu'elles seront fournies avec des preuves satisfaisantes.

N. B. Les Directeurs de cette Compagnie ont fait récemment une réduction considérable sur le taux des assurances pour la campagne, dans le Bas-Canada.

Bureau Local à Montréal.

HON. LOUIS RENAUD, ALEX. MORRIS, Esq., Avocat.
W. B. LAMB, Esq., J. L. BRADLEY, Agent.

Montréal, 12 sept.—tmk

GRANDES LIGNES MÉRIDIIONALES ET OCCIDENTALES DES ETATS-UNIS.

1857. ARRANGEMENTS DE PRINTMPS.



CHEMIN DE FER CENTRAL DU VERMONT ET VAPEURS DU LAC CHAMPLAIN.

Les Voyageurs quittant Montréal par le Vapeur "IRON DUKE" à 3 00 P. M., St. Lambert à 3h. 30 P. M., et vont prendre à 5.45 P. M. à Rouse Point les chars du Chemin de Fer Central et les Vapeurs du Lac Champlain.

Les Voyageurs pour BOSTON, LOWELL, WORCESTER, NASHUA, LAWRENCE, MANCHETTER, PORTLAND, CONCORD, NEW YORK, NEW HAVEN, SPRINGFIELD, FITCHBURG, et toutes les localités intermédiaires, logent à White River Junction ou Windsor, et arrivent de bonne heure le lendemain aux lieux sus-mentionnés.

Les Voyageurs pour WHITEHALL, SARATOGA, SCHENECTADY, TROY, ALBANY et NEW YORK, par les Vapeurs de Rouse's Point arrivent à Whitehall à 6.00 A. M., Troy à 10.00 A. M., pour prendre les Vapeurs de Hudson et le Chemin de Fer de New-York.

Cadres gratuits sur le Lac Champlain.

Prix à Troy, Albany et Schenectady, UNE PIASTRE DE MOINS que par un autre ligne, et au moyen de billets pour New-York par Vapeurs DE ROUSE'S POINT DE MOINS. Les routes susmentionnées sont plus courtes et plus confortables que toute autre ligne.

A VENDRE

LES SOUSSIGNÉS

No. 133 et 135 Rue St. Paul.

EDOUARD FONTAINE,

BARBIER, RASEUR, COUPEUR DE CHEVEUX, ET TEINDRE LES CHEVEUX.

Tient sa résidence au "Montreal House," place de la Douane, où on le trouve constamment à toute heure depuis 5 heures A. M. jusqu'à 8 h. P. M., ainsi que le Dimanche depuis 5 h. A. M. jusqu'à 8 h. A. M.

Four rasoir, six sous; couper les cheveux 15 sous, la tête 15 c.

28 nov.

THE Provincial Insurance Company.

Capital souscrit £496,520
Capital payé £9,714 1s

Président..... J. S. HOWARD, Esq.
Vice-Président..... Hon. J. H. CAMERON, M. P.

DIRECTEURS :

George Crawford, Esq., M. P.; Hon. J. H. Cameron, M. P.; A. M. Clark, Esq., M. D.; John Arnold, Esq.; J. S. Howard, Esq.; E. F. Whittmore, Esq.; George Duggan, Esq., Esq.; Capt. P. Wallace; Hon. W. B. Robinson, M. P.; John Cameron Esq.; Duncan Macdonald, Esq.

Gérant..... Edw. Taylor Dartnell, Esq.
Inspecteur des Agences, E. H. Whitmarsh, Esq.

BANQUES:—Toronto—City Bank of Montreal, New-York—M. Duggan, Sherman & Cie.
Soliciteurs..... MM. Duggan & Burns.

BUREAU PRINCIPAL—RUE TORONTO, TORONTO.

Agent de Montréal, par le Département du Feu—J. L. BRADLEY, ci-devant Comptable de la Banque du Peuple. Bureau, rue St. Sacrement, au-dessus du Bureau de l'Assurance Mutuelle.

Agents pour les Risques de la Marine intérieure: MM. Mills, Mattice & Cie.
Soliciteurs pour le Bas-Canada:—MM. Torrance & Morris.

BUREAU LOCAL à Montréal.

HON. LOUIS RENAUD, ALEX. MORRIS, Esq., Avocat.
W. B. LAMB, Esq., J. L. BRADLEY, Agent.

Montréal, 12 sept.—tmk

PREMIER PRIX.

A. BRADLEY

Établissement de Pellettes

EN GROS ET EN DETAIL.

No 118 Rue Notre-Dame No 113.

Troisième porte Ouest du Palais de Justice.

LE Propriétaire, tout en remerciant ses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu, les informe qu'il est prêt à leur fournir toutes les espèces d'articles dans la ligne des Pellettes pour l'usage qu'ils approchent.

Il a obtenu le premier prix pour les Casques sans couture, Gantelets de Pellettes, et le meilleur set de Pellettes de vison pour Dames, il sollicite respectueusement sur ces articles.

—USUEL—

Un grand assortiment de Chapeaux de Soie et Feutres, Chapeaux Couronnés pour Dames, et Feutres pour Dames propres pour la saison actuelle. Aussi, l'assortiment ordinaire de Casquettes d'Automne.

1 oct.—tmk

POESIE

Quatrain.

Madame acceptez donc ces fleurs :
Ce sont, charmante souveraine,
Des sujets de toutes couleurs
Qui viennent saluer leur reine.

MERY.

FEUILLETON

CÉCILE.

SUITE.

VIII.

Les événements de ce fameux 5 novembre durent probablement satisfaire les convives de sir Charles Basinstoke. Quant à nous, nous avouons qu'ils nous causèrent un certain désappointement, la démonstration populaire étant restée positivement au-dessous de ce qu'on en attendait. Toutefois, en songeant au grand nombre de prélats et de hauts dignitaires de l'Église qui furent promenés dans les rues et brûlés en effigie à cette occasion, ainsi bien qu'à la vexation que durent en éprouver plusieurs millions de sujets anglais accoutumés à considérer avec respect les fonctions et les personnes ainsi vilipendées, nous devons reconnaître qu'après tout cette manifestation fit honneur à ceux qui y prirent part.

Disons ici, dans l'intérêt de la vérité, que notre héros, sans décliner précisément l'offre que lui fit sir Charles de l'accompagner à Glanford pour jouir du spectacle projeté, témoigna un si vil désir de retrouver certaines perles échappées la veille à sa poursuite, qu'il fut définitivement remis aux mains de M. Waddingham, la garde de chasse. Peut-être ce digne fonctionnaire fut-il parfois étonné de la distraction du jeune gentilhomme; néanmoins, vers la fin de la journée, la carrossière se trouvant suffisamment remplie, tous deux reprurent la route du château de bonne humeur.

—Si milord veut me permettre un avis, dit le garde, je lui conseillerais de prendre le chemin de traverse, c'est de beaucoup le plus court et le plus tranquille.

—Il a l'air terriblement humide.

—Peut-être bien, mais je crains que milord ne fasse des rencontres désagréables sur la route. Tous les mauvais drôles du pays semblent s'être donnés le mot; ils se rendent en foule à Glanford pour voir brûler le pape.

—Is ne nous brûleront pas avec lui, j'espère.

—Je ne veux pas dire ça, milord, répondit le garde en riant; seulement, comme il est probable que bon nombre d'entre eux ont un coup dans la tête, sauf respect, on ne sait pas ce qui peut arriver.

—Comme vous voudrez, dit notre héros, trop indolent par habitude plus encore que par nature pour chercher le péril ou l'ennui, je me laisse guider par vous, marchons. N'irez-vous pas à Glanford ce soir pour le feu d'artifice?

—Si je peux persuader à madame et à mademoiselle de rester à la maison; car ce ne sera pas un lieu convenable pour elles.

—Et pourtant je suis sûr qu'elles aimeraient beaucoup voir brûler le pape, qu'en dites-vous?

—Oh! certes, et il le mérite bien. Ne pas vouloir reconnaître notre reine, ni traiter avec elle de souverain à souverain!

En causant ainsi, Saint-Edmunds et son compagnon avaient atteint la maison de mississ Hawthorne, où quelques jours auparavant le comte avait laissé un chien blessé. Grande fut leur surprise à tous deux, en apercevant sur le seuil de la porte Cécile en personne.

—Sauf votre respect, milord, dit le garde, voilà une jeune demoiselle qui serait beaucoup mieux à la maison ce soir que dehors.

—Saint-Edmunds se dirigea vers elle sans répondre, mais il fut bientôt frappé de sa pâleur extraordinaire et de l'inquiétude qui se peignait sur ses traits.

—Vous devez être bien étonné de me voir ici, lui dit-elle, et me trouver fort désolée; c'est que le devoir qui m'y appelle ne souffrait point de retard.

—La pauvre fille serait-elle donc plus mal?

—Sa fin approche à grands pas, et celui qui seul lui peut donner consolation et courage n'est pas là. C'est une chose terrible!

—Disposez de moi, dit Saint-Edmunds avec empressement, et croyez que je serai très heureux d'être utile à quelque chose.

—Je vous suis bien reconnaissante, déjà j'ai expédié un message fidèle.

—Quoi qu'il en soit, vous me permettez de rester avec vous jusqu'à ce que je vous aie vue saine et sauve à la maison. On dit que la route fourmille de gens qu'il ne vous serait pas bon de rencontrer seule à cette heure avancée.

—Je ne puis croire, dit Cécile avec

embarras, que quelqu'un veuille m'insulter, et vraiment vous feriez mieux de retourner immédiatement au château.

—Avant que Saint-Edmunds ait eu le temps de répondre, Cécile s'écria en apercevant une personne à distance :
—N'entendez-vous pas qu'elle vous appelle? certes, vous ne pouvez refuser d'y aller.

—Oui, il le faut... je le dois... et vous m'accompagnerez.

—Moi, dit Saint-Edmunds? un peu étonné.

—Venez, dit-elle, puisque le ciel lui-même semble vouloir que vous assistiez à cette mort, ne craignez rien; ce n'est qu'un moment d'angoisse, puis les maux d'ici-bas seront finis.

Pourtant, notre héros, complètement étranger à de pareils spectacles, fut vivement impressionné en entrant dans la chambre. La jeune fille dont les traits et les manières l'avaient tant intéressé, même avant que sa triste histoire lui fût connue, était là, étendue sur la couche qu'elle ne devait plus quitter vivante. Près d'elle se tenaient la garde et le médecin du village, appelés par Cécile, cherchant à arrêter l'hémorragie que la rupture d'un vaisseau avait provoquée. De l'autre côté, M. Lewis et mississ Hawthorne essayaient, lui de calmer, elle de dominer la violente agitation de la malade.

—Voulez-vous donc mourir comme vous avez vécu, en méprisant la parole de Dieu? disait l'inflexible belle-mère.

—Oh! ne me parlez pas ainsi, s'écria la pauvre Mabel, vous me tuez avant l'heure. Chère miss Cécile, ange de lumière, pour l'amour de Dieu ne m'abandonnez pas, vous savez tout ce que je désire, tout ce que j'espère, faites qu'ils ne me torturent pas ainsi; la force me manque... je ne saurais le supporter... Elle se laissa retomber épuisée dans les bras de la garde.

—Le cas est dangereux, dit le médecin à demi-voix; voilà le sang qui recommence à couler.

—Étes-vous convaincu maintenant, monsieur Lewis? demanda Cécile, non sans quelque vivacité.

—Je comprends qu'il n'y a plus rien à faire, miss Basinstoke. Vous m'avez dit, je crois, que vous aviez envoyé chercher le Père Athanase? J'attendrai dans la chambre voisine jusqu'à ce qu'il arrive. Restez près de la pauvre malade, votre présence lui apporte un adoucissement que je ne puis lui donner. Venez avec moi, je vous prie, mississ Hawthorne.

—Merci, dit Cécile à demi-voix, en posant sa main sur celle du ministre, je n'attendais pas moins de vous.

Saint-Edmunds s'approcha alors du médecin, et le prenant à part, lui demanda s'il y avait quelque espoir? Mais les symptômes d'une dissolution prochaine étaient trop visibles pour en laisser aucun, et le digne Esclapeau entra longuement dans des explications techniques, que notre héros sembla écouter pour avoir un prétexte de rester dans l'appartement. Son attention était absorbée tout entière par ce qui se passait sous ses yeux.

Cécile s'était assise sur le lit, et soutenait dans ses bras la tête fatiguée de Mabel; elle murmurait à son oreille, avec la tendresse d'une sœur, les paroles de consolation que son cœur lui inspirait.

—Tout espoir est-il donc perdu? demandait la mourante, pour la vingtième fois peut-être depuis la veille.

—Il y a toujours de l'espoir, chère Mabel, tant qu'il y a de la vie, et quand celle-ci est éteinte, alors une espérance plus brillante que toutes celles qu'elle aurait pu réaliser apparaît à notre âme. Pensez au bonheur de sentir la fin de toutes les douleurs humaines, et le commencement de l'union avec les saints qui entourent le trône du Tout-Puissant.

—Mais rappelez-vous, chère miss Cécile, combien j'ai péché.

—Nous avons tous péché, Mabel, et c'est parce que nous sommes pécheurs que le Sauveur est venu nous racheter. Qu'est-ce donc que sa mort, sinon le prix des péchés de l'humanité?

—Et vous croyez que moi aussi je serai pardonnée?

—Celui qui seul a reçu d'en haut le pouvoir de remettre les péchés sera bientôt ici. En attendant, pensez, non à ce monde changeant et passager, mais à la gloire éternelle qui vous recevra. Les saints et les martyrs vous accueillent avec des chants d'allégresse. A la droite du Tout-Puissant le Sauveur apparaît dans sa gloire; n'a-t-il pas dit qu'il y aurait de la joie au ciel pour un pécheur repentant? Mais nous avons encore une protectrice de qui nous faisons et nous doutons que nous sommes comprises. Elle vous a vue soulever, Mabel, la prière en secret, et maintenant elle vous réclamera pour sienne devant toute l'assemblée des bienheureux.

Les doux accents de la jeune consolatrice cessèrent de se faire entendre; mais la faible voix de la malade murmura :

—Oh! ne vous arrêtez pas, miss

Cécile. Quand vous me parlez, il me semble que mon œil discerne ce que vous décrivez, la vision s'éclaircit avec vos paroles. Près de vous j'espère tout et ne crains rien : oh! pourquoi faut-il que vous me quittiez?

—Plaise à Dieu, Mabel, que je fusse étendue sur la même couche que vous, que mon pèlerinage fut terminé et ma couronne gagnée!

Puisse-je voir comme vous notre sainte Église, non plus militante, dans ce monde, non plus souffrante sous la verge de la colère divine, mais à jamais triomphante dans sa gloire. Plût à Dieu que je fusse prête, comme vous l'êtes, à recevoir le dernier et le plus saint de tous les sacrements! Les rois, les princes, les pontifes ont soulevé de toute la puissance de leur âme cette heure qui va sonner pour vous; vraiment, chère Mabel, je pourrais pleurer, non sur vous qui êtes appelée, mais sur moi qui ne suis pas encore trouvée digne de vous suivre.

Ce dialogue suprême se prolongea quelque temps encore, mais d'un ton si bas, que les deux interlocutrices pouvaient seules en recueillir les paroles. Peu à peu, soit épuisement physique, soit l'effet des consolations reçues, l'agitation de la mourante se calma et fit place à une tranquillité sereine. La garde engagea alors Cécile, presque épuisée elle-même, à passer dans l'atmosphère plus pure de la chambre voisine. Saint-Edmunds en profita pour se retirer sans bruit. Il laissa quelque temps livrée à ses pensées, puis il dit :

—Le succès de vos efforts dans cette heure solennelle doit vous donner bien des consolations, miss Cécile.

—Heure terrible, assurément : quelles que soient nos douleurs et nos espérances, nous jetons toujours en arrière un regard de regret. Avez-vous jamais vu mourir quelqu'un?

—Jamais!

—C'est un spectacle où nous apprenons bien des choses que la vie nous laisse ignorer.

—Oui, je le sens, j'ai beaucoup appris aujourd'hui, et maintenant je comprends que la mort puisse être le commencement et non la fin!

—Ah! s'écria Cécile, en fixant sur le jeune homme un regard inspiré, dites cela à Edouard, et demandez-lui comment il se fait que plus nous approchons de notre prison dernière et plus l'espace au-delà nous apparaît immense... Elle s'arrêta, écoutant un moment et s'écria : J'entends les pas d'un cheval, c'est lui, sans nul doute, que Dieu soit loué!

Elle ne se trompait pas. Quelques minutes plus tard, le Père Athanase apparaissait à la porte du cottage. Cécile alla à sa rencontre, et prenant la main qu'il lui offrait, elle le conduisit immédiatement à l'endroit où l'attendait M. Lewis. Le salut qu'ils échangeaient, bien que froid, n'était point hostile. Tous deux avaient été membres de la même université, d'abord, puis de la même Église ensuite. Si les manières du prêtre catholique trahissaient plus de réserve, elle s'expliquait par le changement à son égard de plusieurs de ses amis et de ses collègues depuis sa conversion. Leur entretien fut court et grave; après quoi M. Lewis se retira, et le Père Athanase passa dans la chambre de Mabel.

Un bout d'un quart d'heure environ, Cécile vint réclamer la présence de mississ Hawthorne. La porte était restée ouverte, Saint-Edmunds vit le prêtre soulever la mourante, afin qu'elle pût embrasser sa belle-mère; après quoi on la replaça dans son lit. Mais bientôt la garde fut appelée à son tour; elle ferma doucement la porte derrière elle; dix minutes s'écoulèrent sans que rien de ce qui se passait à l'intérieur ne transpirât au dehors. Alors mississ Hawthorne sortit en portant son mouchoir à ses yeux; puis Cécile, fort pâle mais parfaitement calme, et enfin le médecin se pencha vers la mourante, et boutonna jusqu'au menton.

—Elle s'est éteinte beaucoup plus tranquillement que je ne l'espérais, dit-il.

Cécile fit un signe d'assentiment.

—Je crois que ma présence n'est plus nécessaire?

—Merci, mille fois, dit-elle.

Il s'éloigna. Un silence de quelques instants suivit son départ. Saint-Edmunds dit à Cécile :

—Vous paraissiez bien fatiguée, j'espère que votre pénible mission est terminée?

—Oui, dit-elle, seulement j'ai un mot à dire à la garde, et ensuite je serai prête à partir.

Elle disparut un moment; puis, en revenant près de Saint-Edmunds, elle s'arrêta, rougit, et lui dit en hésitant :

—Je voudrais que vous vissiez comme elle repose avec calme.

Il la suivit jusqu'à la couche silencieuse près de laquelle le prêtre seul était encore agenouillé. Le sourire de l'éternel repos était bien vraiment sur ce visage!

La mort, qui sait tout, murmura Cécile à demi-voix, ne lui a rien appris de terrible.

(A CONTINUER.)

gateur de Saint-Edmunds. Cette pauvre fille est d'une extrême faiblesse, ils la tourmentent au-delà de ce qu'elle peut supporter. Sainte Vierge, que dois-je faire?

—N'entendez-vous pas qu'elle vous appelle? certes, vous ne pouvez refuser d'y aller.

—Oui, il le faut... je le dois... et vous m'accompagnerez.

—Moi, dit Saint-Edmunds? un peu étonné.

—Venez, dit-elle, puisque le ciel lui-même semble vouloir que vous assistiez à cette mort, ne craignez rien; ce n'est qu'un moment d'angoisse, puis les maux d'ici-bas seront finis.

Pourtant, notre héros, complètement étranger à de pareils spectacles, fut vivement impressionné en entrant dans la chambre. La jeune fille dont les traits et les manières l'avaient tant intéressé, même avant que sa triste histoire lui fût connue, était là, étendue sur la couche qu'elle ne devait plus quitter vivante. Près d'elle se tenaient la garde et le médecin du village, appelés par Cécile, cherchant à arrêter l'hémorragie que la rupture d'un vaisseau avait provoquée. De l'autre côté, M. Lewis et mississ Hawthorne essayaient, lui de calmer, elle de dominer la violente agitation de la malade.

—Voulez-vous donc mourir comme vous avez vécu, en méprisant la parole de Dieu? disait l'inflexible belle-mère.

—Oh! ne me parlez pas ainsi, s'écria la pauvre Mabel, vous me tuez avant l'heure. Chère miss Cécile, ange de lumière, pour l'amour de Dieu ne m'abandonnez pas, vous savez tout ce que je désire, tout ce que j'espère, faites qu'ils ne me torturent pas ainsi; la force me manque... je ne saurais le supporter... Elle se laissa retomber épuisée dans les bras de la garde.

—Le cas est dangereux, dit le médecin à demi-voix; voilà le sang qui recommence à couler.

—Étes-vous convaincu maintenant, monsieur Lewis? demanda Cécile, non sans quelque vivacité.

—Je comprends qu'il n'y a plus rien à faire, miss Basinstoke. Vous m'avez dit, je crois, que vous aviez envoyé chercher le Père Athanase? J'attendrai dans la chambre voisine jusqu'à ce qu'il arrive. Restez près de la pauvre malade, votre présence lui apporte un adoucissement que je ne puis lui donner. Venez avec moi, je vous prie, mississ Hawthorne.

—Merci, dit Cécile à demi-voix, en posant sa main sur celle du ministre, je n'attendais pas moins de vous.

Saint-Edmunds s'approcha alors du médecin, et le prenant à part, lui demanda s'il y avait quelque espoir? Mais les symptômes d'une dissolution prochaine étaient trop visibles pour en laisser aucun, et le digne Esclapeau entra longuement dans des explications techniques, que notre héros sembla écouter pour avoir un prétexte de rester dans l'appartement. Son attention était absorbée tout entière par ce qui se passait sous ses yeux.

Cécile s'était assise sur le lit, et soutenait dans ses bras la tête fatiguée de Mabel; elle murmurait à son oreille, avec la tendresse d'une sœur, les paroles de consolation que son cœur lui inspirait.

—Tout espoir est-il donc perdu? demandait la mourante, pour la vingtième fois peut-être depuis la veille.

—Il y a toujours de l'espoir, chère Mabel, tant qu'il y a de la vie, et quand celle-ci est éteinte, alors une espérance plus brillante que toutes celles qu'elle aurait pu réaliser apparaît à notre âme. Pensez au bonheur de sentir la fin de toutes les douleurs humaines, et le commencement de l'union avec les saints qui entourent le trône du Tout-Puissant.

—Mais rappelez-vous, chère miss Cécile, combien j'ai péché.

—Nous avons tous péché, Mabel, et c'est parce que nous sommes pécheurs que le Sauveur est venu nous racheter. Qu'est-ce donc que sa mort, sinon le prix des péchés de l'humanité?

—Et vous croyez que moi aussi je serai pardonnée?

—Celui qui seul a reçu d'en haut le pouvoir de remettre les péchés sera bientôt ici. En attendant, pensez, non à ce monde changeant et passager, mais à la gloire éternelle qui vous recevra. Les saints et les martyrs vous accueillent avec des chants d'allégresse. A la droite du Tout-Puissant le Sauveur apparaît dans sa gloire; n'a-t-il pas dit qu'il y aurait de la joie au ciel pour un pécheur repentant? Mais nous avons encore une protectrice de qui nous faisons et nous doutons que nous sommes comprises. Elle vous a vue soulever, Mabel, la prière en secret, et maintenant elle vous réclamera pour sienne devant toute l'assemblée des bienheureux.

Les doux accents de la jeune consolatrice cessèrent de se faire entendre; mais la faible voix de la malade murmura :

—Oh! ne vous arrêtez pas, miss

Cécile. Quand vous me parlez, il me semble que mon œil discerne ce que vous décrivez, la vision s'éclaircit avec vos paroles. Près de vous j'espère tout et ne crains rien : oh! pourquoi faut-il que vous me quittiez?

—Plaise à Dieu, Mabel, que je fusse étendue sur la même couche que vous, que mon pèlerinage fut terminé et ma couronne gagnée!

Puisse-je voir comme vous notre sainte Église, non plus militante, dans ce monde, non plus souffrante sous la verge de la colère divine, mais à jamais triomphante dans sa gloire. Plût à Dieu que je fusse prête, comme vous l'êtes, à recevoir le dernier et le plus saint de tous les sacrements! Les rois, les princes, les pontifes ont soulevé de toute la puissance de leur âme cette heure qui va sonner pour vous; vraiment, chère Mabel, je pourrais pleurer, non sur vous qui êtes appelée, mais sur moi qui ne suis pas encore trouvée digne de vous suivre.

Ce dialogue suprême se prolongea quelque temps encore, mais d'un ton si bas, que les deux interlocutrices pouvaient seules en recueillir les paroles. Peu à peu, soit épuisement physique, soit l'effet des consolations reçues, l'agitation de la mourante se calma et fit place à une tranquillité sereine. La garde engagea alors Cécile, presque épuisée elle-même, à passer dans l'atmosphère plus pure de la chambre voisine. Saint-Edmunds en profita pour se retirer sans bruit. Il laissa quelque temps livrée à ses pensées, puis il dit :

—Le succès de vos efforts dans cette heure solennelle doit vous donner bien des consolations, miss Cécile.

—Heure terrible, assurément : quelles que soient nos douleurs et nos espérances, nous jetons toujours en arrière un regard de regret. Avez-vous jamais vu mourir quelqu'un?

—Jamais!

—C'est un spectacle où nous apprenons bien des choses que la vie nous laisse ignorer.

—Oui, je le sens, j'ai beaucoup appris aujourd'hui, et maintenant je comprends que la mort puisse être le commencement et non la fin!

—Ah! s'écria Cécile, en fixant sur le jeune homme un regard inspiré, dites cela à Edouard, et demandez-lui comment il se fait que plus nous approchons de notre prison dernière et plus l'espace au-delà nous apparaît immense... Elle s'arrêta, écoutant un moment et s'écria : J'entends les pas d'un cheval, c'est lui, sans nul doute, que Dieu soit loué!

Elle ne se trompait pas. Quelques minutes plus tard, le Père Athanase apparaissait à la porte du cottage. Cécile alla à sa rencontre, et prenant la main qu'il lui offrait, elle le conduisit immédiatement à l'endroit où l'attendait M. Lewis. Le salut qu'ils échangeaient, bien que froid, n'était point hostile. Tous deux avaient été membres de la même université, d'abord, puis de la même Église ensuite. Si les manières du prêtre catholique trahissaient plus de réserve, elle s'expliquait par le changement à son égard de plusieurs de ses amis et de ses collègues depuis sa conversion. Leur entretien fut court et grave; après quoi M. Lewis se retira, et le Père Athanase passa dans la chambre de Mabel.

Un bout d'un quart d'heure environ, Cécile vint réclamer la présence de mississ Hawthorne. La porte était restée ouverte, Saint-Edmunds vit le prêtre soulever la mourante, afin qu'elle pût embrasser sa belle-mère; après quoi on la replaça dans son lit. Mais bientôt la garde fut appelée à son tour; elle ferma doucement la porte derrière elle; dix minutes s'écoulèrent sans que rien de ce qui se passait à l'intérieur ne transpirât au dehors. Alors mississ Hawthorne sortit en portant son mouchoir à ses yeux; puis Cécile, fort pâle mais parfaitement calme, et enfin le médecin se pencha vers la mourante, et boutonna jusqu'au menton.

—Elle s'est éteinte beaucoup plus tranquillement que je ne l'espérais, dit-il.

Cécile fit un signe d'assentiment.

—Je crois que ma présence n'est plus nécessaire?

—Merci, mille fois, dit-elle.

Il s'éloigna. Un silence de quelques instants suivit son départ. Saint-Edmunds dit à Cécile :

—Vous paraissiez bien fatiguée, j'espère que votre pénible mission est terminée?

—Oui, dit-elle, seulement j'ai un mot à dire à la garde, et ensuite je serai prête à partir.

Elle disparut un moment; puis, en revenant près de Saint-Edmunds, elle s'arrêta, rougit, et lui dit en hésitant :

—Je voudrais que vous vissiez comme elle repose avec calme.

Il la suivit jusqu'à la couche silencieuse près de laquelle le prêtre seul était encore agenouillé. Le sourire de l'éternel repos était bien vraiment sur ce visage!

La mort, qui sait tout, murmura Cécile à demi-voix, ne lui a rien appris de terrible.

(A CONTINUER.)

gateur de Saint-Edmunds. Cette pauvre fille est d'une extrême faiblesse, ils la tourmentent au-delà de ce qu'elle peut supporter. Sainte Vierge, que dois-je faire?

—N'entendez-vous pas qu'elle vous appelle? certes, vous ne pouvez refuser d'y aller.

—Oui, il le faut... je le dois... et vous m'accompagnerez.

—Moi, dit Saint-Edmunds? un peu étonné.

—Venez, dit-elle, puisque le ciel lui-même semble vouloir que vous assistiez à cette mort, ne craignez rien; ce n'est qu'un moment d'angoisse, puis les maux d'ici-bas seront finis.

Pourtant, notre héros, complètement étranger à de pareils spectacles, fut vivement impressionné en entrant dans la chambre. La jeune fille dont les traits et les manières l'avaient tant intéressé, même avant que sa triste histoire lui fût connue, était là, étendue sur la couche qu'elle ne devait plus quitter vivante. Près d'elle se tenaient la garde et le médecin du village, appelés par Cécile, cherchant à arrêter l'hémorragie que la rupture d'un vaisseau avait provoquée. De l'autre côté, M. Lewis et mississ Hawthorne essayaient, lui de calmer, elle de dominer la violente agitation de la malade.

—Voulez-vous donc mourir comme vous avez vécu, en méprisant la parole de Dieu? disait l'inflexible belle-mère.

—Oh! ne me parlez pas ainsi, s'écria la pauvre Mabel, vous me tuez avant l'heure. Chère miss Cécile, ange de lumière, pour l'amour de Dieu ne m'abandonnez pas, vous savez tout ce que je désire, tout ce que j'espère, faites qu'ils ne me torturent pas ainsi; la force me manque... je ne saurais le supporter... Elle se laissa retomber épuisée dans les bras de la garde.

—Le cas est dangereux, dit le médecin à demi-voix; voilà le sang qui recommence à couler.

—Étes-vous convaincu maintenant, monsieur Lewis? demanda Cécile, non sans quelque vivacité.

—Je comprends qu'il n'y a plus rien à faire, miss Basinstoke. Vous m'avez dit, je crois, que vous aviez envoyé chercher le Père Athanase? J'attendrai dans la chambre voisine jusqu'à ce qu'il arrive. Restez près de la pauvre malade, votre présence lui apporte un adoucissement que je ne puis lui donner. Venez avec moi, je vous prie, mississ Hawthorne.

—Merci, dit Cécile à demi-voix, en posant sa main sur celle du ministre, je n'attendais pas moins de vous.

Saint-Edmunds s'approcha alors du médecin, et le prenant à part, lui demanda s'il y avait quelque espoir? Mais les symptômes d'une dissolution prochaine étaient trop visibles pour en laisser aucun, et le digne Esclapeau entra longuement dans des explications techniques, que notre héros sembla écouter pour avoir un prétexte de rester dans l'appartement. Son attention était absorbée tout entière par ce qui se passait sous ses yeux.

C

ment possible de Naples par l'Angleterre, à cause de la détention de deux mécaniciens anglais à bord du Cagliari. Cette dernière rumeur a été soulevée par un article très vil du Morning Post, contre le gouvernement napolitain, mais lord Palmerston n'aurait rien fait de hasard, en ce moment, vis-à-vis de Naples, parce qu'il n'a pu s'entendre avec le cabinet des Tuileries sur les moyens de coercition à employer, et parce qu'il aurait peut-être renversé la dynastie bourbonienne au profit du mariage ou de la République.

Aux Officiers Rapporteurs.

On peut se procurer à ce bureau tous les blancs nécessaires aux Elections prochaines. Bureau de la Minerve, Montréal, 2 déc.

LA MINERVE.

Samedi matin, 5 Decembre 1857.

En conséquence de la fête de la Conception, La Minerve ne sera distribuée à la ville, que mercredi prochain, à midi.

La Politique du jour.

Le Pays semble avoir compris que sa parole a perdu toute influence, si jamais elle a pu en exercer. Il remplit ses colonnes de citations de journaux pour en tirer des conséquences favorables à son parti, mais il donne dans une telle exagération que tout lecteur intelligent ne peut manquer d'observer la faiblesse de sa cause.

Attacher plus de poids à l'opinion de ses confrères qu'à la sienne propre, c'est rendre hommage à la vérité; mais encore faudrait-il s'enquérir de la valeur des autorités dont il appuie sa cause. Ainsi nous prions le Pays de dire à ses lecteurs ce qu'est son ami, le Globe de Toronto, pour le Bas-Canada, pour les Canadiens-français en particulier, pour les catholiques en général et pour toutes les institutions religieuses. Pour qu'une autorité ait du poids il faut qu'elle soit connue. Or qui dit Globe ou Brown, dit adversaire le plus déclaré des intérêts du Bas-Canada, ennemi avoué du clergé catholique et de toutes nos corporations religieuses, et enfin dit "Brillard pharisaïque," comme l'a si bien qualifié l'ex-premier ministre, l'hon. E. P. Taché.

Nous comprenons pourquoi le Pays cite ce journal aujourd'hui et veut donner son autorité comme respectable. Nous n'avons pas oublié que l'un des candidats du Pays pour la ville de Montréal n'avait pas de meilleur ami que M. Brown dans la Chambre; nous n'avons pas oublié que M. Holton est l'un des quelques membres Bas-Canadiens qui ont osé trahir nos intérêts les plus chers en votant avec M. Brown pour la représentation basée sur la population. Il sera probablement aussi difficile de faire approuver ce vote de M. Holton par les électeurs de Montréal qu'il serait peu facile de faire respecter le Globe parmi nous. Nous n'avons pas oublié non plus que l'autre candidat du Pays pour la cité de Montréal, M. A. A. Dorion, sans doute, pour ne pas trop s'écarter de son collègue, a manifesté en Chambre, à propos de la même question, le désir de faire subdiviser le Canada en trois ou quatre provinces, qui auraient des législatures locales et une représentation basée sur la population avec des pouvoirs limités et une législation fédérale au-dessus des législatures locales. Ce projet ne serait qu'un long détour pour arriver au but de M. George Brown et de M. Holton, celui d'amoinrir la représentation Bas-Canadienne dans la législature des provinces, celui d'affaiblir de plus en plus l'influence française. Que deviendrait, par exemple, l'influence de la population que représentait M. Dorion dans le dernier Parlement, si la province était subdivisée comme il le propose, en trois provinces, et si Montréal se trouvait séparé du Bas-Canada et compris dans le Canada Central avec l'Ottawa et une partie du Haut-Canada? Les voix françaises de Montréal, il n'y a pas à en douter, ne seraient pas entendues de la même manière dans la législature de cette nouvelle province. La population de Montréal ne peut donc pas plus approuver ce projet de M. Dorion que le vote de M. Holton en faveur de la proposition de M. Brown pour donner une prépondérance au Haut-Canada dans le Parlement.

Le Pays, qui est probablement payé à tant par ligne pour défendre ses maîtres (on est au moins justifiable de le penser puisqu'il semble ne pas croire qu'il soit possible de défendre une cause sans cela) voudrait-il bien s'expliquer sur ces deux points importants pour nous, pour le Bas-Canada tout entier et pour la cité de Montréal plus particulièrement? Ses candidats auront besoin de secours pour faire approuver leurs actes par le peuple de Montréal.

Le Principe Rouge. Je me présente devant vous ainsi que je le faisais en 1854, comme appartenant au parti libéral le plus avancé, celui qui a toujours proclamé les principes les plus conciliants en fait d'union entre les différentes origines, les plus larges en fait de liberté civile, politique et religieuse.

Telles sont les dernières paroles de l'adresse de M. A. A. Dorion aux électeurs de Montréal; et c'est une des choses qui sont de lui.

Allons Messieurs les rédacteurs du Pays, franchement, ouvertement, honnêtement, êtes-vous comme M. Holton et M. Brown du Globe, en faveur de la représentation basée sur la population?

Êtes-vous, avec M. Dorion, en faveur d'une subdivision du Canada en trois provinces avec un gouvernement fédéral?

Quand vous aurez démontré l'avantage de ces propositions pour la cité de Montréal et justifié la conduite de vos deux candidats à ce sujet, nous vous donnerons d'autre chose à faire; mais commencez par cela et n'accusez pas les candidats ministériels avant d'avoir excusé les vôtres. Ce que vous dites de la question du siège du gouvernement est tout-à-fait ridicule; car, si Montréal a jamais eu une chance de redevenir la capitale du Canada, c'est depuis la dernière session et nous avons encore la ferme confiance que nos anticipations ne seront pas déçues. Vous ne pouvez pas dire que la décision finale sera contre Montréal et par conséquent vous n'avez fait un faux pas. Souvenez-vous que vous avez dit vous-mêmes qu'il fallait à tout prix que le gouvernement fût fixé permanentement quelque part; souvenez-vous que durant la session précédente, il avait été impossible à la chambre de s'entendre sur le choix d'un local quelconque; souvenez-vous que durant le débat sur la question, le plus grand de vos amis en Chambre, M. Papin a proposé que Québec fût permanentement la capitale du Canada et non Montréal; souvenez-vous que vos amis ont voté en faveur de Kingston et de Bytown et après cela vous verrez s'il est prudent pour nous de reprocher aux ministres d'avoir soumis ce choix, devenu impossible ici, à la décision de la métropole. Ainsi Montréal a la plus grande chance d'être choisi, et il arrivera ce que vous dites, mais ce n'est pas de la décision de la métropole soit conforme aux votes de la plupart de vos amis pendant l'avant dernière session d'Un peu de bonne foi, messieurs, et voyez que votre reproche retombe de tout son poids sur vos amis.

Le parti de l'opposition dans le Haut-Canada qui a coutume d'être beaucoup plus fort que lui du Bas-Canada, est plus faible aujourd'hui et succombe sous le poids de son insouciance et de sa malhonnêteté. M. Wilson de London, le chef de ce parti, se retire de dégoût. M. Ferguson, l'un de ses plus habiles supports se retire également. M. Ferrie également dévoué à ce parti suit l'exemple. M. Brown lui-même ne sait plus où trouver un collège électoral assez complaisant pour l'élever. Il a été abandonné et dénoncé par ses deux anciens amis, le Dr. Rolph et M. Foley. A qui les rouges s'adresseront-ils donc, si toutefois le peuple consent à en être encore quelques uns?

Après les nombreuses victoires que l'administration a remportées durant la dernière session, et surtout vers la fin de la session, ne faut-il pas être audacieux pour parler de la faiblesse du parti ministériel? Le triomphe de la mesure de décentralisation judiciaire devrait seul mériter à l'hon. M. Cartier l'honneur d'avoir le choix de tous les comtés du Bas-Canada.

Nous ne pouvons trop le répéter; quant aux ouvertures qu'on a pu faire à M. Dorion, elles ne pouvaient pas procéder d'un sentiment de faiblesse; c'est ridicule de le dire, quand on examine la situation relative des deux partis. Elle ne pourraient tout au plus procéder que du sentiment de générosité que le noble vainqueur exerce quelquefois l'égard du vaincu, et que l'homme fait à l'égard du faible, lorsqu'il est estimable. Nous nous croyons très-bien informés, quand nous disons que nous sommes certain qu'il n'y a pas eu de sacrifices de principes. On a dans ces ouvertures, sans doute, voulu savoir de M. Dorion si le Pays avait bien représenté les opinions de son parti lorsqu'il a dit, il n'y a pas longtemps; "quelles sont les mesures que les ministériels veulent et que nous ne voulons pas de même?" On était qualifiable de croire que c'était le chef du parti qui avait soulevé cette phrase à son organe. M. Dorion a donné le démenti à ce journal et ce journal applaudit de toutes ses forces comme un claqueur à gages!

Le Journal du Québec dit que "cette offre est une déclaration que le principe ne se sépare les deux parties et qu'il suffit de rapprocher "n'importe et qu'il suffit de rapprocher "et d'accorder les personnes pour "produire l'unité." Notre confrère a-t-il oublié ses articles sur la coalition McNab-Morin? L'hon. M. Corin a-t-il fait le moindre sacrifice par son alliance avec le parti conservateur? M. Canohon lui-même n'avait-il pas parfaitement combattu M. Taché avant d'accepter un porte-feuille de sa main? Ce qui s'est dit fait pouvait se faire encore tout aussi honorablement.

"Tout le monde est d'accord à dire que la nouvelle combinaison ministérielle est puissante et forte, plus même que la précédente, et nous avons la conviction que les élections le prouveront bientôt.

Le Principe Rouge. Je me présente devant vous ainsi que je le faisais en 1854, comme appartenant au parti libéral le plus avancé, celui qui a toujours proclamé les principes les plus conciliants en fait d'union entre les différentes origines, les plus larges en fait de liberté civile, politique et religieuse.

Rien d'aussi frappant qu'un fait pour démontrer l'existence d'un principe. Eh bien; nous avons deux faits pour enlever le vague et l'embûche des principes rouges et leur donner leur vrai sens: l'annexion et un certain vote pour les écoles mixtes d'une certaine sommité du parti rouge.

Le peuple avec son gros bon sens ne se paie pas de principes et de beaux mots vides de sens; il veut quelque chose de tangible, de palpable, d'évident, il veut des faits. Savez-vous jusqu'à quel point les rouges veulent rendre les canadiens

libres, politiques et religieux? Ecoutez. Trouvant que nous sommes des esclaves, des ignorants et des bigots, ils veulent d'un coup faire disparaître tous ces restes de barbarie; et pour cela, ils n'ont point vu d'autre moyen que de nous annexer aux Etats-Unis. Or, qu'est ce que les Etats-Unis? C'est le pays par excellence du vol, de l'assassinat, du meurtre, de la dépravation et du brigandage le plus effroyable. Il n'est pas de ville, pas de campagne, pas de recoin qui n'ait chaque jour à enregistrer quelque scène d'horreur, quelque trait de la plus repoussante immoralité. Aux Etats-Unis, il y a peu ou point de catholicisme; mais les sectes les plus infâmes et les plus absurdes y dominent en souveraineté. Nous n'en voulons d'autre preuves que le Spiritualisme et le Mormonisme. Le tableau que nous traçons de la Grande République est-il chargé? Certes, il est en loin. Pour se faire une idée exacte des Etats-Unis, il faut lire leurs journaux, il faut y avoir voyagé, il faut avoir écouté les voyageurs qui en reviennent.

Eh! bien; c'est à ce pays que les rouges visent à nous annexer, c'est-à-dire à nous joindre, à nous donner pour maître.

Mais, me direz-vous: c'est un projet insensé. Hélas! oui; mais pourvu que les rouges deviennent citoyens de la Grande République des Etats-Unis, qu'importe que leurs concitoyens soient mormons ou lyncheurs, mormonisés ou lynchés!

Est-il vrai que le projet de l'Annexion soit le projet des rouges? Quel canadien ne se rappelle les pétitions dont le pays fut un moment inondé et qui demandaient toutes l'Annexion pure et simple? Voilà un fait et il est brutal.

Les adresses de M. A. A. Dorion et de M. Holton ont déjà paru demandant à la ville de Montréal leur réélection. Le troisième candidat rouge est inconnu. Le parti ministériel aura pour candidats, l'Honorable Proc.-Gén. Cartier, le Solliciteur Général Rose et Son Honneur, le Maire actuel, M. Henry Starnes.

Les nouvelles les plus satisfaisantes nous arrivent chaque jour de tous les collèges électoraux. De toutes parts, les rouges sont en minorité. Nous espérons donner des détails plus circonstanciés dans notre prochaine feuille.

On lisait tout récemment dans le National (rouge) à l'adresse du rédacteur d'une autre feuille des paragraphes, dans lesquels on trouvait des traits comme ceux qui suivent; mensonges insidieux, apostasie, bassesse à faire soulever le cœur, viles intrigues, plume vendue à des traitres, divagations insignifiantes, turpitudes &c. Ce sont là de remarquables échantillons du style d'un journal qui portent un nom démenti par cette espèce de dévergondage. Du reste, le rédacteur de cette feuille est bien loin d'être sur cet article à son coup d'essai. Nos lecteurs, peuvent se souvenir de nos remarques sur le nombre de colonnes souillées d'injures de la même nature, à la suite d'une production demeurée pourtant sans réponse et sans commentaire.

Devons-nous croire qu'il se trouve dans Québec un grand nombre d'administrateurs de productions de ce genre, et surtout si c'est pour former le goût des citoyens de cette ville, leur procurer des lumières et des connaissances utiles, qu'on leur parle un langage, qu'il soit possible de lui supposer quelque chose de vraiment national, ne serait propre qu'à faire perdre à nos compatriotes la réputation de peuple gentilhomme, qu'à justifier, à la suite d'une production demeurée pourtant sans réponse et sans commentaire.

Une jambe de bois revendue.—Une singulière réclamation a été faite devant les directeurs d'une certaine institution charitable en Angleterre (Rhubun Union) par un de ses employés, pour obtenir l'ordre de forcer une veuve du nom de Jones à remettre à qui de droit la jambe de bois dont s'était servi son mari. Il paraît qu'il y a quelques années, les employés, sur la demande du mari, l'avaient pourvu d'une jambe de bois modeste, du travail le plus fin et ne coûtant pas moins de £6 sterling. Depuis sa mort, la veuve a été souvent sommée de livrer la jambe en question, ce qu'elle a refusé de faire, à moins qu'on ne lui accordât une indemnité raisonnable. Elle allégué obstinément que la dite jambe appartenait à son mari dont elle avait même fait partie, et qu'en conséquence elle devait être comprise dans ses biens et effets.

Piège d'un avarice.—Un monsieur, entrant un jour chez un riche personnage de ses amis, mais qui était de la plus sordide avarice, le trouva gravement occupé à mettre dans le sucrier une mouche qu'il venait d'attrapper et qu'il enferra soigneusement. —Que diable faites-vous là? lui dit le nouveau venu. —Je vais vous le dire, reprit l'avarice d'un air triomphant. C'est une expérience de non invention; je veux simplement m'assurer si les domestiques volent ou ne volent pas le sucre. Vous ne me croyiez pas si fin, n'est-ce pas?

Les souverains d'Europe.—L'Ammanach de Gotha pour 1858 vient de paraître; il contient les noms des empereurs, princes et grands-ducs qui régneront actuellement en Europe. L'empereur Don Pédro, quoique régnant au Brésil, figure dans la liste. Le plus vieux des souverains est le grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz, né le 15 août 1779, et après lui le roi de Wurtemberg, né le 27 septembre 1784. Le prince qui a régné le plus longtemps est le prince de Hannebourg-Lippe, son accession datant de l'année 1781, alors qu'il n'était qu'un enfant. Les plus jeunes princes sont le roi de Portugal, né le 17 septembre 1837, et le duc de Parme, représenté par sa mère régente depuis le 9 juillet 1848.

Farce.—Un miracle est sur le point de s'opérer à propos des élections prochaines. Parmi les nombreux candidats qui vont briguer les suffrages des électeurs de la bonne ville de Montréal, vous ne devinez pas, chers lecteurs, quel est celui qui va faire concurrence à M. McGee, l'habile rédacteur du New-Era. Vous ignorez, n'est-ce pas? Eh bien, nous allons vous le dire: ce n'est ni plus ni moins que le Dr. Tumblety d'empirique et végétale célébrité. Croirez-vous à cela? nous n'en savons rien. Toujours est-il que nous avons appris que ce Dr. Esculape du siècle est sur le point de recevoir une adresse signée d'un grand nombre de personnes, le priant de se porter candidat en opposition à M. McGee, pour représenter les in-

terêts irlandais. Voilà ce que le célèbre Docteur n'est pas encore parfaitement connue; mais on nous rapporte, que, crainte de compromettre sa réputation scientifique et professionnelle, il se refuserait à entrer en lutte avec un concurrent tel que M. McGee! C'est ce qu'on appelle tenir son rang.

FAITS DIVERS.

M. Papin, le malheureux incendié de dimanche dernier, nous prie d'avertir qu'il n'a été chargé personne de solliciter la charité publique à son égard.

Fatal usage d'armes dangereuses.—Lundi dernier un nommé John Talbot fut amené par le sous-constable Dwyer, devant la cour du Recorder pour avoir été trouvé dimanche soir porteur d'une arme meurtrière à Oriflouton, où il causait un grand scandale. Le témoignage du constable prouva que le prisonnier ayant bu dimanche soir avec son père et un ami, s'engagea d'entrer une querelle à la suite de laquelle Talbot, rendu furieux, les frappa tous les deux avec une hache. Les blessures étaient si graves que l'on fut obligé d'appeler le médecin sur les lieux. Le prisonnier se rendit ensuite dans la rue armé d'un pistolet et menaçant de tuer quiconque l'approcherait. Une grande foule se rassembla, et ce fut difficilement que le constable put l'arrêter. L'arme était un pistolet à deux coups et suppose chargé. Le Recorder dit qu'attendu que les personnes censées avoir été blessées par le prisonnier Talbot ne comparaissent point, il croyait devoir le renvoyer de la plainte.

Suicide à Dundas.—Une enquête a été tenue la semaine dernière en cette ville sur le corps de Thomas Smith qui, par suite de chagrins domestiques et de la pénurie des fonds, s'est délibérément noyé dans le canal. Le défunt s'était jusqu'alors par son esprit d'industrie, sa sobriété et sa bonne conduite en général, procuré une honnête aisance et jouissait de l'estime publique. Les jurés ont en conséquence rendu ce verdict: Mort d'aliénation mentale produite par les circonstances que nous avons expliquées.

Effet de la pénurie des temps.—L'estomac d'un Editeur de l' Iowa est devenu si vide par suite de la gêne actuelle, qu'il annonce dans ses colonnes qu'il se mettra en vente pour servir de tuyau de poêle.

Terreur causé par un éléphant.—Dernièrement à Philadelphie, un jeune cheval des plus fouguesux ayant rencontré au détour d'une rue un monstrueux éléphant de ménagerie drapé et caparaçonné selon l'usage, est tombé raide mort sur le pavé.

Terrible lutte entre un lion et un tigre.—Le tigre dernièrement échappé de sa cage et qui avait failli devenir un enfant sur la route de Radcliffe (Angleterre), a été vendu à un M. Edmonds directeur d'une ménagerie ambulante. Il fut placé dans les voitures ordinaires, sa cage se trouvant voisine de celle du lion. Le mouvement du trajet ayant en parti ouvert la cloison qui séparait les deux redoutables animaux, le tigre la frassa d'un bond et se rua sur le lion; un affreux carnage s'ensuivit. Le lion n'aurait guère que sur la défensive, ayant perdu de beaucoup de sa fureur par ses trois années de détention et d'apprivoisement, ce qui fit que l'avantage resta au tigre. Ses attaques étaient des plus féroces. La criée de lion protégea quelque temps sa tête et son cou; mais le terrible tigre s'élançant sur son adversaire l'éventra d'un bœuf à l'autre et le laissa mort et baigné dans son sang. La scène était horrible et l'on peut lire entendre à la distance d'une demi-lieue, les hurlements et les mugissements des autres animaux excités par un tel carnage.

Une jambe de bois revendue.—Une singulière réclamation a été faite devant les directeurs d'une certaine institution charitable en Angleterre (Rhubun Union) par un de ses employés, pour obtenir l'ordre de forcer une veuve du nom de Jones à remettre à qui de droit la jambe de bois dont s'était servi son mari. Il paraît qu'il y a quelques années, les employés, sur la demande du mari, l'avaient pourvu d'une jambe de bois modeste, du travail le plus fin et ne coûtant pas moins de £6 sterling. Depuis sa mort, la veuve a été souvent sommée de livrer la jambe en question, ce qu'elle a refusé de faire, à moins qu'on ne lui accordât une indemnité raisonnable. Elle allégué obstinément que la dite jambe appartenait à son mari dont elle avait même fait partie, et qu'en conséquence elle devait être comprise dans ses biens et effets.

Piège d'un avarice.—Un monsieur, entrant un jour chez un riche personnage de ses amis, mais qui était de la plus sordide avarice, le trouva gravement occupé à mettre dans le sucrier une mouche qu'il venait d'attrapper et qu'il enferra soigneusement. —Que diable faites-vous là? lui dit le nouveau venu. —Je vais vous le dire, reprit l'avarice d'un air triomphant. C'est une expérience de non invention; je veux simplement m'assurer si les domestiques volent ou ne volent pas le sucre. Vous ne me croyiez pas si fin, n'est-ce pas?

Les souverains d'Europe.—L'Ammanach de Gotha pour 1858 vient de paraître; il contient les noms des empereurs, princes et grands-ducs qui régneront actuellement en Europe. L'empereur Don Pédro, quoique régnant au Brésil, figure dans la liste. Le plus vieux des souverains est le grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz, né le 15 août 1779, et après lui le roi de Wurtemberg, né le 27 septembre 1784. Le prince qui a régné le plus longtemps est le prince de Hannebourg-Lippe, son accession datant de l'année 1781, alors qu'il n'était qu'un enfant. Les plus jeunes princes sont le roi de Portugal, né le 17 septembre 1837, et le duc de Parme, représenté par sa mère régente depuis le 9 juillet 1848.

Farce.—Un miracle est sur le point de s'opérer à propos des élections prochaines. Parmi les nombreux candidats qui vont briguer les suffrages des électeurs de la bonne ville de Montréal, vous ne devinez pas, chers lecteurs, quel est celui qui va faire concurrence à M. McGee, l'habile rédacteur du New-Era. Vous ignorez, n'est-ce pas? Eh bien, nous allons vous le dire: ce n'est ni plus ni moins que le Dr. Tumblety d'empirique et végétale célébrité. Croirez-vous à cela? nous n'en savons rien. Toujours est-il que nous avons appris que ce Dr. Esculape du siècle est sur le point de recevoir une adresse signée d'un grand nombre de personnes, le priant de se porter candidat en opposition à M. McGee, pour représenter les in-

terêts irlandais. Voilà ce que le célèbre Docteur n'est pas encore parfaitement connue; mais on nous rapporte, que, crainte de compromettre sa réputation scientifique et professionnelle, il se refuserait à entrer en lutte avec un concurrent tel que M. McGee! C'est ce qu'on appelle tenir son rang.

FAITS DIVERS. M. Papin, le malheureux incendié de dimanche dernier, nous prie d'avertir qu'il n'a été chargé personne de solliciter la charité publique à son égard. Fatal usage d'armes dangereuses.—Lundi dernier un nommé John Talbot fut amené par le sous-constable Dwyer, devant la cour du Recorder pour avoir été trouvé dimanche soir porteur d'une arme meurtrière à Oriflouton, où il causait un grand scandale. Le témoignage du constable prouva que le prisonnier ayant bu dimanche soir avec son père et un ami, s'engagea d'entrer une querelle à la suite de laquelle Talbot, rendu furieux, les frappa tous les deux avec une hache. Les blessures étaient si graves que l'on fut obligé d'appeler le médecin sur les lieux. Le prisonnier se rendit ensuite dans la rue armé d'un pistolet et menaçant de tuer quiconque l'approcherait. Une grande foule se rassembla, et ce fut difficilement que le constable put l'arrêter. L'arme était un pistolet à deux coups et suppose chargé. Le Recorder dit qu'attendu que les personnes censées avoir été blessées par le prisonnier Talbot ne comparaissent point, il croyait devoir le renvoyer de la plainte.

Suicide à Dundas.—Une enquête a été tenue la semaine dernière en cette ville sur le corps de Thomas Smith qui, par suite de chagrins domestiques et de la pénurie des fonds, s'est délibérément noyé dans le canal. Le défunt s'était jusqu'alors par son esprit d'industrie, sa sobriété et sa bonne conduite en général, procuré une honnête aisance et jouissait de l'estime publique. Les jurés ont en conséquence rendu ce verdict: Mort d'aliénation mentale produite par les circonstances que nous avons expliquées.

Effet de la pénurie des temps.—L'estomac d'un Editeur de l' Iowa est devenu si vide par suite de la gêne actuelle, qu'il annonce dans ses colonnes qu'il se mettra en vente pour servir de tuyau de poêle.

Terreur causé par un éléphant.—Dernièrement à Philadelphie, un jeune cheval des plus fouguesux ayant rencontré au détour d'une rue un monstrueux éléphant de ménagerie drapé et caparaçonné selon l'usage, est tombé raide mort sur le pavé.

Terrible lutte entre un lion et un tigre.—Le tigre dernièrement échappé de sa cage et qui avait failli devenir un enfant sur la route de Radcliffe (Angleterre), a été vendu à un M. Edmonds directeur d'une ménagerie ambulante. Il fut placé dans les voitures ordinaires, sa cage se trouvant voisine de celle du lion. Le mouvement du trajet ayant en parti ouvert la cloison qui séparait les deux redoutables animaux, le tigre la frassa d'un bond et se rua sur le lion; un affreux carnage s'ensuivit. Le lion n'aurait guère que sur la défensive, ayant perdu de beaucoup de sa fureur par ses trois années de détention et d'apprivoisement, ce qui fit que l'avantage resta au tigre. Ses attaques étaient des plus féroces. La criée de lion protégea quelque temps sa tête et son cou; mais le terrible tigre s'élançant sur son adversaire l'éventra d'un bœuf à l'autre et le laissa mort et baigné dans son sang. La scène était horrible et l'on peut lire entendre à la distance d'une demi-lieue, les hurlements et les mugissements des autres animaux excités par un tel carnage.

l'annexion, mais torturent leurs victimes sans que l'autorité paraisse disposée à réprimer ces outrages.

—Cent cinquante boîtes de cartouches contenues dans des caisses de toile goudronnée, ont été envoyées à l'arsenal de Southampton, destinées pour les Indes.

—La commission européenne nommée pour fixer les limites de la frontière Turco-Russe, s'est assemblée de nouveau à Constantinople le 30 octobre, dans le but de faire définitivement quelques rectifications qui ont été adoptées en principe.

—La première dépêche envoyée d'Alger à Paris par le télégraphe sous-marin de la Méditerranée, datée du 5 novembre, a annoncé le retour, ce jour même, du maréchal gouverneur-général comte Randon.

—On frappe actuellement à Londres des pièces de monnaie d'argent destinées pour le Canada. D'un côté sera l'effigie de la Reine, de l'autre une guirlande d'ébène avec la valeur de la pièce au centre.

—Il y a actuellement chez un orfèvre de Glasgow un fagot d'or provenant des mines d'Australie, pesant 400 onces et de la valeur de £1,600.

HISTOIRE. Le gouvernement du Canada il y a un siècle. (SUITE.)

Dès 1754 on avait accusé M. Bigot auprès des autorités de la métropole, et si grièvement qu'il crut nécessaire de faire un voyage à Paris pour se justifier. M. Garreau fait mention de ce voyage en disant que M. Bigot, revenant de Paris arriva à Québec quelques jours après que M. le Marquis de Vaudreuil eut pris possession du gouvernement du Canada, succédant au Marquis Duquesne. Ca qui fixerait le retour de l'Intendant à 1755.

Une lettre inédite de Mr. le Comte de Vaudreuil en la possession de Mr. le Commandeur Viger, datée de Rochefort, le 25 Mars 1754, contient les notes suivantes: "Je compte que nous aurons Mr. Bigot ici pour Intendant; ce qui indiquera qu'il le croyait alors rappelé du Canada, et non en simple congé d'absence."

M. William Smith, dans son "History of Canada from its first discovery, to the Peace of 1763," en parle ainsi. Nous traduisons: "L'Intendant qui n'était pas ignorant des rumeurs soulevées en ce qui concerne lui, pour sa conduite dans la colonie, et craignant en même temps que les plaintes d'arrivassent aux oreilles royales, demanda congé d'absence, sous prétexte d'affaires privées. Cela ne lui ayant pas été refusé, il eut une occasion de renouer ces anciennes amitiés avec les personnes en pouvoir, de préparer à détruire toute accusation qu'on pourrait proférer contre lui. Dès son absence, M. Vatin, Commissaire de la Marine, agit comme ordonnateur et remplit tous les devoirs attachés à la charge d'Intendant."

Nous traduisons ce qui suit d'un Rapport du Gouverneur James Murray, en date de 1762, sur les dépenses du gouvernement du Canada et l'état de la province à cette époque. "Les dépenses du gouvernement dans ce pays étaient autrefois très-moindres; pendant un nombre d'années jusqu'à celle de 1726, elles ne dépassèrent jamais 360,000 francs; pendant les deux suivantes il y eut augmentation d'un demi-million, à cause de la guerre que la colonie eut à soutenir contre la nation sauvage des Iroquois; depuis cette époque elles ont graduellement augmenté jusqu'à un million, et depuis le commencement de la guerre avec la Grande-Bretagne en 1744, jusqu'à la conclusion de la paix en 1748, les dépenses annuelles se montèrent à environ deux millions. Mais depuis l'arrivée du ci-devant Intendant Bigot, au mois d'août de la même année, les dépenses ont toujours augmenté; et jusqu'à 1753 inclusivement elles ne furent jamais au-dessous de quatre ou cinq millions par année. Voici l'état des années suivantes:

Table with 4 columns: Year, Description, Amount in francs, Amount in dollars.

On aimera peut-être à comparer ici le progrès ou plutôt l'état du commerce (importations et exportations), au progrès des dépenses de l'administration Bigot. Voici cet état depuis 1749 jusqu'à 1755 inclusivement:

Table with 4 columns: Year, Importation, Exportation, Difference.

Le "Dictionnaire des Sièges et Batailles" après avoir donné les détails de la prise de Québec, en 1759, ajoute la remarque suivante: "Leurs efforts (ceux des Anglais) n'eurent que de faibles succès; ils ne purent être moins contribué à cette importante acquisition, que les malversations des Commissaires français, qui, par leurs exactions, avaient attiré le cœur de tous les habitants de cette colonie, et diverti à leur profit les provisions et l'argent envoyés dans ces régions lointaines pour les mettre en état de défense. Quand l'intendant prit en charge du bien public, les Empires devinrent tôt ou tard la proie du premier agresseur."

Ainsi, d'après l'opinion des auteurs du Dictionnaire cité plus haut, M. Bigot, avec l'aide de ses complices, serait donc la première cause de la perte de cette colonie pour la France, et à ce titre il mériterait bien, sans doute, les honneurs d'un procès et d'une condamnation à l'exil.

BAZAR À L'ŒUVRE DES BONS LIVRES. Bibliothèque, medica anime officina. MM. LES REDACTEURS, Nous venons de recevoir les annales du "Cabinet de Lecture"; j'en avertis que, dans peu, le comité ouvrira un bazar pour augmenter la bibliothèque paroissiale et

PROCÈS DE BIGOT ET DE SES COMPLICES JUGÉ EN 1763. Ce qui suit est extrait des pièces de ce procès imprimées à Paris lorsque le jugement fut rendu. Nous commencerons par la liste des noms de tous les accusés, et nous finirons par la sentence du tribunal, nous passant par-dessus les longs détails du procès. On a la preuve, dans ce procès, que les secrets du commerce étaient parfaitement connus de Messieurs les officiers d'artillerie, de l'arsenal de M. Cadet, Monsieur le Général, il fit avec ses associés, en 1757 et 1758, sur les vivres seulement, un gain de 12 millions sur ce qui n'avait coûté que 11 millions seulement de prix d'achat!

JUGEMENT Rendu souverainement et en dernier ressort, dans l'affaire du Canada, par Messieurs les Lieutenants Généraux de Police, Lieutenant particulier et Conseillers au Châtelet, et siège présidial de Paris, Commissaires du Roi en cette partie.

Le Procureur du Roi au Châtelet, Procureur Général en la Commission, Demandeur et Accusateur, Contre: François Bigot, ci-devant Intendant de Justice, Police Marine et Finances en Canada. Jean-Victor Marin, ci-devant Commissaire de la Marine, Subdélégué de l'Intendant du Canada, et faisant les fonctions de Commissaire-ordonnateur à Montréal. Jacques-Michel Réard, ci-devant Contrôleur de la Marine à Québec. Guillaume Estève, ci-devant Conseiller honoraire au Conseil Supérieur de Québec, et Garde des magasins du Roi de la dite ville. Jean-Baptiste Martel de Saint-Antoine, ci-devant Garde des Magasins du Roi à Montréal. Jean-Pierre La Barthe, ci-devant Garde des magasins du Roi à Montréal, au lieu et place, dudit Guillaume Estève, ci-devant Garde des Magasins du Roi à Montréal. Claude-Nicolas Foyelle, Ecrivain de la Marine, ci-devant Garde des magasins du Roi à Montréal. Joseph Cadet, ci-devant Munitionnaire général des vivres en Canada. Jean Corpon, Négociant en Canada, Associé et Commissaire dudit Cadet dans ses Bureaux de Québec. François Marin, aussi Négociant, associé et Commissaire dudit Cadet dans ses Bureaux de Montréal. Louis-André-Antoine-Joachim Pennissault, aussi Négociant, associé et Commissaire de Cadet dans les mêmes Bureaux de Montréal. Pierre-Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, ci-devant Gouverneur pour le Roi de la Nouvelle-France. Michel-Jean-Hugues Pâan, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, ci-devant Capitaine, Aide-Major des troupes de la Marine en Canada. François Le Mercier, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, ci-devant Commandant de la deuxième batterie de la Marine, et au Fort de Niagara. Daniel Joncaire-Chabert, Lieutenant des troupes de la Marine, et ci-devant Commandant au Portage de Niagara. Paul-François Duvergé de Saint-Blin, Lieutenant des troupes de la Marine, ci-devant Commandant au Fort de la Rivière au Loup. Paul Perrault, ci-devant Major des Milices en Canada; tous Défenseurs et Accusés. Et les nommés Deschamps, ci-devant Secrétaire dudit Bigot, Intendant. Saint-Sauveur, ci-devant Secrétaire dudit Rigaud Marquis de Vaudreuil, Gouverneur Général. Lemoine Despins, Négociant, ci-devant chargé de la fourniture des vivres à Montréal, au Beauport. Landriève, ci-devant Commissaire de la Marine au Fort Carillon. Sermet, Ecrivain de la Marine, ci-devant faisant fonctions de Commissaire au Fort St. Frédéric. Martel, Commissaire de la Marine, ci-devant faisant fonctions d'ordonnateur à Montréal. Papin, ci-devant Garde-magasin à Frontenac. De Ferrières, ci-devant Garde-magasin à St. Frédéric. Dumoulin, ci-devant Gardes-magasins Villefranche, ci-devant successivement au Fort de Chambly. Hauterive, ci-devant Gardes-magasins Billeau, ci-devant successivement au Fort St. Jean. Heguy, ci-devant Garde-magasin à Carillon. Gamelin, ci-devant Garde-magasin à la Présentation. Curé l'ainé, ci-devant Gardes-magasins Carre, ci-devant successivement au Fort de Niagara. Garreau, ci-devant Garde-magasin au Fort Duquesne. Martel 3e, ci-devant Garde-magasin au Fort Machault. Les Gras, ci-devant Garde-magasin au Portage de Niagara. Ferrand, ci-devant Garde-magasin à la Rivière au Loup. Poisset, ci-devant Garde-magasin au Poste de Miramichi. Laplace, ci-devant Commis du Munitionnaire au Fort Machault. Rouseau ou Roustan, ci-devant Commis du Munitionnaire au Fort Duquesne. Saint-Germain, ci-devant commis du Munitionnaire au Portage de Niagara. Saint-Jean, ci-devant Commis du Munitionnaire dans les Bureaux de Montréal. De l'Espérance, ci-devant commandant dans la Chauvignerie, dans successivement au Fort Machault. Rouville, ci-devant Commandant au Fort Chambly. Saucquespès, ci-devant Commandant au Fort St. Jean. Dartyguy, ci-devant Commandant au Poste de la Chine. Lorimier, ci-devant Commandant au Fort de la Présentation. Douville, ci-devant Commandant au Fort de Toronto. Villebon, ci-devant Commandant au Poste de la Mer du Nord. Le nommé d'Antiver, tous accusés, absents et contumaces.

Et encore la Marquise de Montcalm, de Saint-Vern, Mère, et la Marquise de Montcalm, Veuve du Marquis de Montcalm, Lieutenant Général des Armées du Roi, et Commandant ses troupes au Canada, tant en son nom, qu'en celui de ses enfants, Demandes-dresses. (A CONTINUER.)

CORRESPONDANCES. BAZAR À L'ŒUVRE DES BONS LIVRES. Bibliothèque, medica anime officina. MM. LES REDACTEURS, Nous venons de recevoir les annales du "Cabinet de Lecture"; j'en avertis que, dans peu, le comité ouvrira un bazar pour augmenter la bibliothèque paroissiale et

BAZAR À L'ŒUVRE DES BONS LIVRES. Bibliothèque, medica anime officina. MM. LES REDACTEURS, Nous venons de recevoir les annales du "Cabinet de Lecture"; j'en avertis que, dans peu, le comité ouvrira un bazar pour augmenter la bibliothèque paroissiale et

BAZAR À L'ŒUVRE DES BONS LIVRES. Bibliothèque, medica anime officina. MM. LES REDACTEURS, Nous venons de recevoir les annales du "Cabinet de Lecture"; j'en avertis que, dans peu, le comité ouvrira un bazar pour augmenter la bibliothèque paroissiale et

BAZAR À L'ŒUVRE DES BONS LIVRES. Bibliothèque, medica anime officina. MM. LES REDACTEURS, Nous venons de recevoir les annales du "Cabinet de Lecture"; j'en avertis que, dans peu, le comité ouvrira un bazar pour augmenter la bibliothèque paroissiale et

